



Label Qualité Ecole de Football
Fédération Française de Football

Complexe sportif François Régis Bériot, Route du Pont Rivet 38330 St Ismier
Te : 04.76.52.74.50 - m@il: esmanival@orange.fr - site internet : esmanival.fr

SAISON 2017-2018

LIVRET D'ACCUEIL ECOLE DE FOOTBALL

Objet :

Le présent document fixe les règles de base nécessaires au bon fonctionnement de l'école de football de l'Es Manival à laquelle votre enfant désire adhérer.

L'école de foot de l'Es Manival souhaite atteindre les objectifs suivants :

- former de futurs joueurs pour pouvoir pratiquer au meilleur niveau possible dans les différentes compétitions
- c'est aussi donner envie aux jeunes et moins jeunes de pratiquer le football dans une bonne ambiance basée sur le respect des individus, des règles et du Fair-play

L'Ecole de Football de l'Es Manival a pour but par l'initiation à la pratique du football :

- D'accueillir sans discrimination et sans esprit sélectif, dès l'âge de 6 ans, tous les jeunes joueurs désirant découvrir puis s'initier à la pratique du football.
- De transmettre, dès le plus jeune âge, une éducation physique, sportive et morale sur la base des valeurs de respect, de politesse et de fair-play.
- De développer un état d'esprit fondé sur la volonté de progresser, pour favoriser l'épanouissement de ses jeunes joueurs.

Chaque acteur de l'Ecole de Football (Joueurs, Educateurs, Dirigeants et Parents) doit, chacun en ce qui le concerne, tenir compte de ces trois objectifs, bases de notre projet éducatif et sportif.

Il appartient à chacun de tout mettre en œuvre pour que le terrain de football demeure un lieu de jeu, de convivialité et d'éducation.

Nous nous engageons et nous demandons aux enfants de se conformer aux règles du jeu, de respecter les décisions des arbitres, de respecter les adversaires et les partenaires.

L'Ecole de Football de l'Es est labellisée et participe au projet éducatif de la fédération française de football.



Sommaire

I.	L'INSCRIPTION	3
II.	LES HORAIRES	3
III.	ORGANISATION DES ENTRAINEMENTS	4
IV.	L'EQUIPEMENT	4
V.	LES RENCONTRES	5
VI.	L'HYGIENE	5
VII.	LES VESTIAIRES ET LE MATERIEL.....	6
VIII.	LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	6
IX.	L'ESPRIT SPORTIF.....	6
X.	LE ROLE DES PARENTS	7
XI.	LA SECURITE	7
XII.	LES CODES DE BONNE CONDUITE	8

I. L'INSCRIPTION

Modalités d'inscription des enfants

Lors de l'entrée dans l'école de football, une période d'essai peut être proposée sur deux séances gratuitement. L'inscription des enfants à l'école est définitive lorsque :

L'enfant exprime le désir de pratiquer le football.

- Les parents ont réglé le montant de l'inscription de leur(s) enfant(s).
- Les parents ont rempli et signé la demande de licence du jeune joueur.
- Après la visite médicale et le retour du formulaire, le règlement des droits d'inscription.

La demande de licence est effectuée par le club.

Chaque joueur entrant à L'Es Manival devra s'acquitter d'une cotisation dont le montant est fixé par le comité directeur pour l'année 2017-2018 la cotisation a été fixée à 140 ou 160 euros. Ce montant est dégressif pour une famille inscrivant plusieurs enfants.

Aucun enfant ne pourra participer à une compétition si ces formalités ne sont pas remplies.

II. LES HORAIRES

Les entraînements

Les jours et horaires des entraînements sont définis en début de saison par l'ensemble des encadrants. Ils sont affichés sur le panneau d'information à l'entrée des vestiaires ainsi que sur le site internet du club.

Esmavial.fr

Pour la saison 2017-2018, les entraînements sont programmés pour:

les catégories U6 à U9

- le mercredi de 14 H 00 à 15 H 30 à St Ismier

la catégorie U10

- Lundi de 17 H 00 à 18 H 00 à St Ismier
- Mercredi de 13 H 30 à 15 H 00 à St Ismier ou à Montbonnot (en fonction des conditions climatiques)

la catégorie U11

- Lundi de 17 H 00 à 18 H 00 à St Ismier
- Mercredi de 15 H 00 à 16 H 30 à St Ismier ou à Montbonnot (en fonction des conditions climatiques)

la catégorie U13

- Lundi de 18 H 00 à 19 H 15 à St Ismier
- Mercredi de 16 H 30 à 18 H 00 à St Ismier

Toutefois, pour une raison imprévisible, une séance peut être déplacée sur un autre site ou annulée, l'information sera diffusée par affichage sur le panneau situé à l'entrée du stade ou sur le site du club. En règle générale, les éducateurs donnent la composition des équipes le mercredi pour le samedi suivant. Les enfants doivent savoir s'ils sont disponibles et être présents au moins dix à quinze minutes avant le début des séances d'entraînement afin d'avoir le temps de s'équiper correctement.

III. ORGANISATION DES ENTRAINEMENTS

L'objectif visé : Il est de maîtriser les gestes techniques et de motricité de bases de la pratique du football (la passe, le contrôle de balle, le dribble, le jonglage, la course...)

Cette catégorie pratique un football sans compétition, totalement adapté aux enfants de 5 ans 1/2 à 13 ans. Il s'agit avant tout de donner aux plus jeunes la possibilité de s'exprimer dans des situations variées (rencontres, jeux pré-sportifs, relais...) afin de réaliser dans de très bonnes conditions la période d'éveil... première pierre du bâti de la formation générale du footballeur. Le football à 4, 5 ou 8 a été retenu parce qu'il possède les mêmes vertus éducatives que le football à 11 : fréquences des contacts avec le ballon, situations de jeu très variées sur des terrains en rapport avec les possibilités physiques des enfants.

L'enfant doit arriver au stade en tenue civile avec un sac de sport, dans lequel se trouve son matériel et équipement d'entraînement

L'enfant ne regagne pas seul son domicile, une personne devra récupérer l'enfant OBLIGATOIREMENT ou si une personne est désignée pour le prendre en charge.

Dans la mesure où les parents sont dans l'incapacité de conduire ou de venir chercher les enfants à l'école de football, ils voudront bien en informer le responsable de catégorie en précisant si une personne est désignée par les parents pour le prendre en charge.

En cas d'empêchement ou retard ponctuel important, tout doit être mis en œuvre pour prévenir au plus vite le responsable de catégorie ou un éducateur.

Ne laissez pas votre enfant seul au stade sans vous assurer que l'éducateur soit bien présent et, à plus forte raison, se renseigner s'il y a bien entraînement.

Les enfants ne sont pris en charge par le club qu'à l'intérieur du complexe sportif et après qu'ils aient été en contact avec le ou les éducateurs en charge de l'accueil. Le club ne serait être tenu pour responsable dans le cas où un accident se produirait en dehors du temps d'entraînement

Le temps d'entraînement comprend le temps des vestiaires, le temps passé sur le terrain mais aussi le de la douche.

Si l'enfant ne peut participer à l'entraînement, il est tenu de prévenir un éducateur de sa catégorie ou le responsable de catégorie.

En cas de mauvais temps, les séances peuvent être annulées. Les enfants pourront être remis sous la responsabilité des parents.

Les éducateurs sont invités à respecter scrupuleusement les horaires. Nous invitons les parents et enfants à en faire de même pour le bon déroulement des séances.

IV. L'EQUIPEMENT

Les joueurs arrivent donc au stade avec leur sac de sport. Pour la pratique du football, leur sac doit contenir le matériel adéquat en fonction des conditions climatiques. Les joueurs doivent être équipés, au minimum :

- d'un maillot ou une veste de survêtement
- d'un short ou un jogging
- d'une paire de crampons (pas de crampons en alu)
- d'une paire de chaussettes de football
- d'une paire de protège-tibias (OBLIGATOIRE)
- d'un survêtement en cas de froid.
- d'une paire de chaussures type basket dédiée à la salle lors des entraînements en gymnase
- d'un bonnet et une paire de gants pour l'hiver.

- d'un K-Way en cas de pluie et de neige
- d'un nécessaire de toilette (shampooing, savon, serviette de bain) pour prendre sa douche après l'entraînement.
- d'une tenue de rechange (chaude) et de sous-vêtements propres, pour quitter le stade après l'entraînement ou le match

V. LES RENCONTRES

Chaque joueur est à la disposition de toutes les équipes de sa catégorie d'âge et aucun changement d'équipe ne pourra se faire sans l'accord du responsable de la catégorie.

La présence régulière aux entraînements est nécessaire pour pouvoir participer aux matchs du week-end. Le joueur arrive à l'heure qui lui a été communiqué à la fin de son entraînement ou lors de sa convocation. Il doit alors avoir avec lui, dans son sac tout son matériel de footballeur, crampons, correspondant à la nature du terrain, protège-tibias, chaussettes.

Pour les rencontres le joueur arrive 45 minutes avant le début officiel des rencontres à domicile pour les déplacements il doit être prêt pour l'heure fixée par son éducateur. Sa tenue doit être adaptée à la pratique du football et ne doit pas constituer de danger pour lui, ses camarades. Les montres, bagues, chaînes, bracelets, boucles d'oreilles... sont interdits

Pour les catégories U6 à U11, les rencontres sont organisées sous forme de plateau (plusieurs équipes se rencontrent sur un même lieu)

En fonction du nombre de joueurs inscrits dans la section, le club engage un certain nombre d'équipes pour la saison. L'encadrement est constitué d'entraîneurs et dirigeants bénévoles recrutés par le club et sous sa responsabilité. Certains peuvent avoir des diplômes attestant de leurs capacités à l'encadrement.

L'encadrement peut-être effectué par des parents de joueurs souhaitant contribuer à la bonne marche du club.

Dans le cadre de la participation aux divers plateaux, tournois et rencontres organisés, les enfants seront convoqués individuellement le mercredi par une CONVOCATION écrite pour les U6 à U9 et oralement pour les U10 à U13.

Les convocations ne se feront pas par téléphone sauf cas exceptionnel.

Les éducateurs et les responsables de l'Ecole de Football ont seuls la responsabilité de la composition de l'équipe qu'ils dirigent et des consignes de match. Ils doivent travailler sereinement. Il est impératif que les responsables d'équipes soient prévenus le plus rapidement possible en cas d'indisponibilité.

Les jours de matchs seront renseignés :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • <i>Lors des séances d'entraînement</i> • <i>sur le site internet officiel du club : esmanival.fr</i> • <i>sur le tableau d'affichage à l'entrée du stade</i> |
|--|

VI. L'HYGIENE

Pour des raisons d'hygiène, et ceci après chaque entraînement ou après chaque match (à domicile en tous cas, à l'extérieur selon l'état des douches), il serait préférable que les enfants prennent une douche ! (« J'habite à coté » ou « Je prends ma douche chez moi », ne sont pas des excuses)

Les enfants doivent en période de froid ou de pluie, avoir une tenue propre pour se changer

- L'enfant ne doit pas arriver au stade en tenue de footballeur, principalement parce que les conditions climatiques peuvent toujours changer et pour la propreté des véhicules des parents qui nous accompagnent.
- Par mesure d'hygiène, il est interdit de laver les équipements dans les douches.
- Aucun éducateur ne sera présent dans les douches, les enfants sont sous la seule responsabilité des parents.
- Pour les filles, au moins un vestiaire dédié fermé à clef est à disposition, contactez l'éducateur pour y accéder.
- Votre enfant peut s'il le désire se doucher en maillot de bain par exemple.

La douche n'est pas obligatoire mais vivement conseillée (prévoir donc le nécessaire pour la douche pour les enfants souhaitant se laver).

Pour faciliter les restitutions des objets ou vêtements perdus ou d'oubli, les équipements ou vêtements personnels devront être marqués au nom de votre enfant.

VII. LES VESTIAIRES ET LE MATERIEL

Dans les vestiaires, ne seront admis que les joueurs de la catégorie concernée et leurs éducateurs et dirigeants. Aucune autre personne ne sera tolérée, sauf éventuellement chez les U6, U7 et U8 où elle peut être parfois nécessaire.

Les joueurs s'engagent à respecter les locaux mis à leur disposition et tout acte de vandalisme ou de dégradation volontaire sera sévèrement puni.

Il est de plus conseillé, aux joueurs de ne pas emmener d'objets de valeur avec eux, ou de vêtements pouvant attirer la convoitise. (Nintendo DS, PSP, téléphone portable, argent, montre etc...)

Les enfants se changent dans les vestiaires, il serait bien de prévoir donc des vêtements de rechange et il est conseillé de marquer les vêtements. Les maillots de match sont prêtés par le club le jour du match. Le lavage est assuré par les parents par roulement.

VIII. LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Au cours de la saison, **tous les parents** disposant d'un véhicule seront sollicités pour effectuer des déplacements. Merci de répondre favorablement aux sollicitations.

En effet, les déplacements se feront en voiture particulière ou en minibus du club.

Le transport des enfants est assuré par les parents.

Un parent ou une personne autorisée est tenu(e) d'y accompagner l'enfant pour le départ et, dans le cas où il est confié aux dirigeants du club, de venir le rechercher au retour.

Le transport est effectué par les éducateurs et par les parents. Pour cela, nous vous demandons de rester à disposition le samedi pour accompagner les enfants à tour de rôle.

A ce sujet, il est rappelé que tous doivent respecter les consignes de sécurité du code de la route : veiller à ce que chaque enfant soit attaché, à l'avant comme à l'arrière du véhicule, et muni d'un rehausseur si nécessaire.

Il est impératif d'essayer d'être le plus **ponctuel aux rendez-vous de départ et de retour**.

Tout incident doit être signalé impérativement au responsable de catégorie

IX. L'ESPRIT SPORTIF

Chaque enfant et éducateur devront respecter les règles de fair-play suivant :

- Respecter ses camarades et son équipe
- Respecter les joueurs, éducateurs, dirigeants de son club et du club adverse
- Respecter tous les arbitres, qu'ils soient bénévoles ou non
- Respecter les consignes de l'éducateur
- Respect les lois du jeu
- Serrer la main de l'arbitre et des adversaires à chaque match

Tout joueur présentant un comportement indiscipliné

- *Insultes envers un partenaire, un adversaire, un dirigeant, un éducateur, un parent.*
- *Crachat sur un partenaire, un adversaire, un dirigeant, un éducateur, un parent.*
- *Bagarres dans l'enceinte sportive ou à l'extérieur dans le cadre du football.*
- *Vol dans l'enceinte ou à l'extérieur dans le cadre du football.*
- *Non respect des règles établies dans notre club de l'ES MANIVAL*

sera sanctionné par le club et ce jusqu'au renvoi sans préavis et sans remboursement de sa cotisation.

Chaque joueur s'engage à être respectueux de toutes ces règles et s'engage en match comme à l'entraînement à respecter, adversaires, coéquipiers et dirigeants et supporters. Tout joueur qui aura un comportement allant à l'encontre de ces principes pourra faire l'objet de mesures disciplinaires qui peuvent aller de la simple suspension au renvoi définitif. Dans ce dernier cas, la licence ne sera pas remboursée.

X. LE ROLE DES PARENTS

L'essentiel est dans l'amusement... ne jamais forcer votre enfant à faire, ou venir faire, du foot s'il n'en a pas envie. Son avis est important, il faut qu'il joue pour lui et non pour ses parents qui veulent déjà en faire un champion ou le mettre au foot parce que ses copains y sont, même si l'intégration en serait plus aisée !

Le football, à notre niveau, est un loisir avant tout.

Le « but » premier est l'amusement dans le cadre de l'épanouissement physique et intellectuel de l'enfant.

L'éducateur n'est pas une baby-sitter, il veille sur l'équipe et non sur un seul enfant;

Les éducateurs initient les enfants à la pratique du football. L'enfant joue.

La présence des parents autour des stades est vivement souhaitée quand elle encourage les enfants et facilite la tâche des dirigeants. Leur implication est indispensable pour conforter l'enfant dans ses progrès, et garantir son épanouissement. Le respect des horaires d'entraînement et de convocation pour les matchs, ainsi que la communication des informations nécessaires au bien-être de l'enfant, constituent une aide précieuse pour faciliter la mission de l'éducateur.

Les terrains de sports sont des lieux d'éducation où on doit respecter le partenaire, l'adversaire, l'arbitre, l'éducateur, les dirigeants.

Les éducateurs et responsables d'équipes du club sont des personnes, avant tout, qui donnent de leur temps, pour transmettre leur passion aux jeunes licenciés :

Nous vous demandons donc la plus grande indulgence mais aussi le plus grand respect pour le « travail » qu'ils accomplissent en leur passant « le relais éducatif » sur le terrain les mercredis et samedis et en devenant un spectateur, certes avisé, mais passif, pour le plein épanouissement de votre enfant...

En aucun cas, les parents ne doivent s'autoriser à intervenir, pendant les rencontres et les entraînements, auprès de l'enfant, de l'éducateur ou de l'arbitre.

Le club souhaite associer les parents au projet éducatif de l'enfant par des réunions, des goûters, des stages ou séjours sportifs, l'organisation de manifestations...

Les adultes qui le souhaitent, peuvent demander à intégrer l'équipe dirigeante.

Le club prend en charge les frais de formation des éducateurs.

Il est possible d'intégrer l'encadrement mais une licence dirigeant est à établir.

Le jeune doit suivre les entraînements très régulièrement, les parents sont priés de veiller à l'assiduité de leurs enfants. **Lorsque l'enfant ne se présente pas au rendez vous cela pénalise l'ensemble de l'équipe.**

XI. LA SECURITE

La sécurité des enfants est assurée par l'école de foot dès la prise en charge. Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'au vestiaire et s'assurer qu'un des bénévoles présents prend son enfant en charge. Dans le cas contraire, l'école dégage sa responsabilité quant aux dommages que l'enfant, laissé dans la rue ou sur un parking non surveillé, puisse subir ou provoquer. Nous demandons donc instamment aux parents des enfants de :

Respecter les heures de début et de fin de séances

- D'accompagner les enfants jusqu'aux vestiaires où ils pourront être informés d'une éventuelle annulation de séance ou de venir les y reprendre en fin de séance.

- De la même façon, les parents reprennent leurs enfants à la sortie des vestiaires.
- L'enfant ne portera aucun objet de valeur ou susceptible de le blesser et de blesser les autres enfants.
- L'école se réserve le droit de refuser un enfant ayant de la température ou souffrant.
- L'école met tout en œuvre pour s'entourer de bénévoles compétents et diplômés. A ce titre, nous insistons pour que les renseignements administratifs demandés en début d'année soit mis à jour régulièrement afin d'être constamment en mesure de pouvoir contacter les parents ou tuteurs et éventuellement le médecin traitant.

Déclaration d'accident au club

L'Es Manival dispose d'un délai de 5 jours pour déclarer un accident. Il appartient à l'enfant ou à sa famille de signaler au club dans un délai de 48 heures toute blessure non constatée par l'encadrement à l'issue d'une rencontre ou d'un entraînement.

XII. LES CODES DE BONNE CONDUITE

Code de bonne conduite du joueur :

- 1 – Se conformer aux règles du football.
- 2 – Respecter les arbitres.
- 3 – Respecter adversaires et partenaires.
- 4 – Refuser toute forme de tricherie et de violence.
- 5 – Être maître de soi-même, en toutes circonstances.
- 6 – Être loyal, tolérant, dans son activité sportive.

Code de bonne conduite du dirigeant :

- 1 – Développer l'esprit sportif et faire respecter le code de bonne conduite du joueur.
- 2 – Faire savoir que le jeu prime sur l'enjeu.
- 3 - Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres.
- 4 - Faire respecter le matériel et les installations.
- 5 - Favoriser la vie associative.

Code de bonne conduite des parents :

- 1 – Faire respecter le code de bonne conduite du joueur à son enfant.
- 2 – Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant.
- 3 – Relativiser les enjeux d'une rencontre.
- 4 – Echanger, dialoguer avec les autres parents.

L'ADHESION A L ECOLE DE FOOTBALL INDUIT L'ACCEPTATION DE CE REGLEMENT

L'Es Manival

Le Président : Michel CAUSSE

Le référent Ecole de football : Marcel MUKLIMANN

Code de bonne conduite de l'éducateur :

- 1 – Développer l'esprit sportif.
- 2 – Organiser une pratique sportive équilibrée.
- 3 – S'opposer à toute tricherie.
- 4 – Relativiser les enjeux sportifs.
- 5 – Faire respecter le matériel, les équipements.
- 5 – S'impliquer dans les activités du club de son enfant.

Code de bonne conduite du spectateur :

- 1 – Connaître les règles du jeu.
- 2 – Apprécier le beau jeu et les beaux gestes.
- 3 – Respecter les arbitres, leurs décisions.
- 4 – Soutenir son équipe favorite, en respectant l'adversaire.
- 5 – Respecter les joueurs, les supporters, les dirigeants, et le terrain.
- 6 – Faire du spectacle sportif, une fête.



Partie à détacher et à remettre au club -----

La signature sera précédée de la mention « Lu et approuvé ».

NOM ET PRENOM DE L ENFANT :

NOM ET PRENOM DU PARENT :

Acceptent le règlement de l'École de Football

SIGNATURE PARENT

SIGNATURE ENFANT

Je soussigné(e)

.....

responsable légal(e) de l'adhérent autorise sa participation aux activités de l'Association sportive de l'Es Manival selon les statuts et règlements de l'association.

- J'autorise le transport de mon enfant dans les véhicules des parents de membres de l'association sous leur responsabilité.

- En cas d'accident, j'autorise l'Es Manival à prendre toute décision permettant son évacuation vers un centre hospitalier.

- J'autorise l'Es Manival à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre du football et à l'exploiter à des fins de communication.

- J'atteste avoir pris connaissance du non remboursement de la cotisation en cas d'exclusion ou d'abandon de l'activité.